

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 JUILLET 2023

COMPTE-RENDU SUCCINCT

L'an deux mil vingt-trois, le douze juillet, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de LLUPIA, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Roger RIGALL.

Étaient présents: M. Roger RIGALL, M. Noël GIRARD, M. Fabrice TIGNERES, Mme Geneviève MAURETTE, M. Gérard MAURAT, M. Roger BIER, M. Georges PAYROU, M. Jean-Jacques AUROY, M. Patrick LENGAGNE, Mme Nadège BEAUVIEUX, Mme Caroline MANCUSO, Mme Céline BONNET, Mme Emilie RAMOS, M. Jean-René CASALS, Mme Fabienne VIDAL, M. Denis DEPRADE

Étaient absents :

Procurations : Mme Carole VIDAL en faveur de M. Noël GIRARD, Mme Hélène PUIGBO en faveur de Mme Nadège BEAUVIEUX, Mme Nathalie QUER en faveur de M. Jean-René CASALS

Secrétaire: Noël GIRARD

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le Conseil Municipal adopte à l'UNANIMITÉ la délibération présentée.

2 - REGISTRE DES DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER

Le Conseil Municipal PREND ACTE de la délibération présentée.

3 - DÉCISIONS DU MAIRE PRISE EN APPLICATION DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal PREND ACTE de la délibération présentée.

4 - DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2023 POUR LA CRÉATION D'UN PARC URBAIN

Le Conseil Municipal adopte à la MAJORITÉ avec 18 voix pour et 1 voix contre (M. Denis DEPRADE) la délibération présentée.

5 - AVENANT AU CONTRAT DE GESTION DES ACCUEILS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES DE LLUPIA

Le Conseil Municipal adopte à la MAJORITÉ avec 15 voix pour et 4 abstentions (Mme Caroline MANCUSO, M. Jean-René CASALS, Mme Nathalie QUER, Mme Fabienne VIDAL) la délibération présentée.

6 - PASSAGE DANS LE DOMAINE PUBLIC DES VOIRIES,, ESPACES VERTS ET ESPACES COMMUNS DU LOTISSEMENT LES BERGES DE LA DU

Le Conseil Municipal adopte à la MAJORITÉ avec 15 voix pour et 4 voix contre (M. Jean-René CASALS, Mme Nathalie QUER, Mme Fabienne VIDAL, M. Denis DEPRADE) la délibération présentée.

Affiché le 13/07/2023 Le Maire, Monsieur Roger RIGALL

